

La Tronche, le 24 mai 2007

*Le Maire,*

à,

**Monsieur André VALLINI  
Président du Conseil Général de l'Isère  
7, Rue Fantin Latour  
BP 1096  
38022 Grenoble Cedex 1**

Lettre ouverte à Monsieur le Président du conseil général de l'Isère

Monsieur le Président,

Le Conseil général annonce une consultation citoyenne auprès des électeurs de la région urbaine en vue de décider du bouclage de l'agglomération par une rocade nord.

A l'issue de cette consultation, si le projet que propose le Conseil général devait être retenu en l'état, je vous confirme l'opposition formelle et unanime des élus, de nombreuses associations et de collectifs d'habitants récemment constitués.

A ce sujet, je tiens à vous rappeler les courriers que je vous ai adressés le 29 décembre 2006 et le 9 mars 2007, restés à ce jour, sans réponse.

Ma lettre du 9 mars 2007, en particulier, accompagnait le texte de la délibération du 26 février 2007, prise à l'unanimité des 29 membres du Conseil municipal. Cette délibération réaffirmait les plus vives réserves de la commune sur :

- l'insertion d'une tête de tunnel dans le quartier de la Petite Tronche
- une portion du tracé restant à ciel ouvert dans la boucle des Sablons
- l'impact d'un éventuel échangeur
- la faisabilité du traitement des fumées

et déclarait « tout à fait inacceptable le projet de rocade nord du Conseil général tel que présenté aux citoyens de La Tronche les 17 janvier et 5 février 2007 ».

Je conclusais en précisant que je restais à votre disposition pour commenter les points développés dans notre délibération.

Sans réponse de votre part, je puis vous dire que notre position reste inchangée face à une décision qui impliquerait :

- d'éventrer et de démolir le cœur du quartier le plus ancien de La Tronche
- de sectionner à ciel ouvert les derniers espaces aménageables de notre commune

Je ne peux taire, de plus, l'extrême inquiétude des habitants face au lancement d'une consultation citoyenne, en juillet, dans le bref intervalle resté possible entre les calendriers électoraux nationaux, cantonaux et communaux. Le risque évident de télescopage de ces enjeux avec ceux de votre projet n'est propice ni à un débat spécifique ni à une décision sereine.

Je vous renouvelle l'expression de ma volonté de dialogue et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,

Jean Michel REMANDE